

Technicentre Rhône alpes

COMPTE RENDU DE PRESQUE RÉUNION DP DU 22 AVRIL MERCI PATRON !



Lors de cette DP, avait lieu en préambule la présentation du bilan de la formation de 2015. Ce bilan qui est envoyé aux élus avant la réunion comporte de nombreux camemberts mais surtout ils s'agit surtout d'un satisfecit de la direction sur la formation. **SUD-Rail**, comme l'ensemble des agents, en a une toute autre vision, **SUD-Rail** avait, bien avant la réunion, posé 16 questions sur la formation, des questions extrêmement précises!

La COFO, que personne de Lyon ne connaît, n'était pas là pour présenter le bilan de son activité. La RH nous indiquant, après une intervention de notre délégation, qu'elle ne pouvait venir.

La RH nous explique que pleins d'heures de formation ont été réalisées (environ 3000) sur le poste de travail, mais qu'elles ne sont pas prise en compte parce qu'en début d'année on ne les comptabilisait pas, mais maintenant promis juré on sait faire, c'est tout bon, blablabla...

Il a fallu que notre délégation insiste lourdement pour avoir les réponses aux questions que nous avons posé au préalable, malgré tout la direction a mis une bonne partie de nos questions hors compétence. Et sur des questions posées sur le bilan, la direction n'a pas voulu nous répondre...ou pas pu.

A titre d'exemple, nous voulions savoir le nombre de tuteurs, leur localisation, et le nombre de stagiaire par tuteur, la direction estime que ce n'est pas de la compétence des DP. Sans nous dire dans quelle instance nous pouvons poser cette question..Pour **SUD-Rail** l'organisation de la formation et les conditions de travail des tuteurs sont très importantes et afin de suivre cela de près, nous devons avoir une réponse à cette question.

Nous voulions savoir si des alternants étaient en difficultés et risquaient de ne pas être embauchés à la fin du contrat, et si des dispositifs de rattrapage étaient mis en place, la direction dit que ce n'est pas à la SNCF de donner des cours de rattrapage à ces derniers et ne nous dit pas qui est en difficulté quand ils seront virés ce sera trop tard...**Merci patron!**

Nous demandions aussi, suite à la foulditude de modification dans les inventaires de travaux et l'obligation de les ratifier, qu'une véritable formation ait lieu. La direction estime cette question hors compétence. Malgré tout, un dialogue s'installe et le DET nous affirme que le bureau méthode doit faire le tri entre les modifications importantes qui méritent une formation dispensée par l'ATMM et les modifications bénignes qui elles ne seront pas suivies de formation. Alors **avant toute ratification, qui engage votre responsabilité pénale, attendez que le tri soit fait, puis la formation!**



Une fois le bilan de formation passé, la direction commence la réunion des délégués du personnel. A la remise du document, les délégués s'aperçoivent que de nombreuses questions ont été rejetées « hors compétence » par la direction.

SUD-Rail intervient et demande que les questions aussi importantes que la nouvelle dérive à Vénissieux soient traitées, que la questions des salaires et de calcul de la prime d'intéressement soit traitée, que la question de l'équité entre toutes les UP soit traitée. La direction, droite dans ses bottes refuse. La délégation **SUD-Rail** quitte la séance, ainsi que la CGT. les élus cfdt et de l'ansa sont semble t'il restés.

Dérive

Alors que le site de Vénissieux, un des plus gros dépôt de France, a connu depuis 4 ans plusieurs dérives d'engins moteur; la direction est complètement laxiste! Il est quand même bizarre que pendant des décennies, il n'y avait pas de dérive d'engin, et que maintenant alors que plein de gilets orange sont là pour organiser le travail comme dans une usine automobile, plusieurs dérives ont eu lieu, sans faire heureusement de victime. Le site de Vénissieux a fait la une des journaux SNCF lorsqu'une rame s'est plantée dans une butte, le DET de l'époque avait sanctionné lourdement l'agent du SL qui n'était pourtant pas le responsable, et avait diminué fortement la prime collective de l'ensemble des agents de Vénissieux. D'autres engins ont depuis dérivés; en avril le yoyo de manœuvre a encore une fois dérivé, suite

à un mauvais entretien, comme la dernière fois! **Et la direction ne veut pas en parler lors de ces DP!**

Pire, encore plus récemment, un gilet orange parce qu'il croit tout connaître donne

des ordres hallucinants à un agent et sans la conscience professionnelle de celui-ci cette fois une Régio2N aurait dérivée dans une TER2Nng en manœuvre. **Et là non plus, on n'en parle pas, il n'y a rien eu! Fermons les yeux, tout va bien! Et la prochaine fois?? Merci patron!**

SUD-Rail a des propositions à faire, mais il faut que la direction accepte d'en parler, les dispositions qu'elle a mise en place sont inefficaces!



Equité

Lors de la première réunion des DP du DET et de la RH, il y a 3 ans, le leitmotiv de cette nouvelle équipe était l'équité. Nous en avons fait d'ailleurs le titre de notre compte rendu.

L'équité était dans toutes leurs phrases.

Avec le déménagement du siège dans la nouvelle tour Incity, notre délégation a demandé que les UP soient traitées de façon équitable avec le siège.

Salle de repos équipée de canapés et de fauteuils. Tisanerie avec machine à café/chocolat/thé a volonté (ce n'est pas la même qualité que le café infâme que la direction fournit aux agents dans les UP). Réfectoire équipés des mêmes lieux de détente Baby foot (tournoi organisé entre le 18 avril et le 13 mai), piano, télé grand écran, salon de massage.

Non, la direction ne veut pas en parler, là il n'est plus question d'équité. **Merci patron!**

Il ne faut pas croire malgré tout que les conditions de travail pour les salariés soient idylliques, au contraire, beaucoup travaillent en open space, situation de travail indignes du XXIème siècle. **Merci patron!**



Prime d'intéressement

La délégation **SUD-Rail** avait aussi demandé ce qui n'est pas pris en compte dans le calcul de la prime d'intéressement puisque peu d'agent ont la somme totale. Là aussi la direction tape cette question hors compétence; pire elle classe celle-ci en question au niveau de la direction de l'entreprise!

Surprenant! Est-ce que cela veut dire que la direction de l'établissement ne sait pas comment elle paye ses agents? Chaque agent est en droit de savoir, de surcroît les délégués du personnel, comment est établit notre fiche de paie. Est-ce qu'il faut que chacun écrive à Pepy en lui précisant que la direction locale ne sait pas et Pepy donc devrait savoir? Ne nous prendrait-il pas pour des con ? **Merci patron!**



Nous rappelons que l'intéressement est très intéressant pour les entreprises, pas pour les salariés.

Pour les salariés il faut des augmentations de salaires, qui elles sont acquises à vie, qui permettent de financer les systèmes de retraite et de protection sociale. **Merci**

Intérimaires

La direction reconnaît que nous sommes en sous effectif par rapport au Cadre d'Organisation (- 13), et que d'ici la fin de l'année il faut embaucher 19 agents. Les autorisations d'embauche se font au goutte à goutte et la direction promet 9 embauches d'alternant (mais ils sortent d'apprentissage en septembre). La direction a recours de plus en plus aux intérimaires, normalement cela se fait sous conditions spécifiques: accroissement de charge temporaire de travail et remplacement de salarié absent. La direction qui a toujours de bonnes raisons nous explique qu'en automne les feuilles tombent et qu'il y a donc un accroissement temporaire de charge (dépose d'essieu et remplissage en sable des engins moteur). Idem pour les modifications (alors que les OM sont prises en compte lors du calcul du CO).

La direction déborde d'idée pour précariser les emplois (pas le leur , rassurez vous).

Mais la SNCF a aussi plein de bonnes raisons d'avoir recours aux CDD et intérimaires. Elle bénéficie d'exonérations de charges, (pour tous salaires inférieur à 1,6 fois le smic), et puis ces agents ne sont pas dans les listings de notation, cela freine donc le déroulement de carrière des agents. **Merci patron!**



SUD-Rail demande l'embauche des intérimaires, CDD, demande l'arrêt des renforts de la France entière qui coutent très cher au Technicentre. **SUD-Rail** demande des embauches immédiates!

E F privées

Les Entreprises Ferroviaires privées qui se vantaient tant de révolutionner le trafic ferré, qui allaient tant prendre de marchés à la SNCF, ces fainéants de cheminots, trop payés, plein d'avantages, qui ne savent que faire la grève ferment les uns après les autres. Après Veolia, voilà que Combi west met la clé sous la porte avec une ardoise de 6 millions d'euro de péage à la SNCF.

L'entretien de leur locomotives étaient faites par le Technicentre, tient pourquoi ne le faisaient ils pas eux même? Bizarre non?

Négociation RH0077

Les discussions sur la nouvelle réglementation doivent se passer en 3 actes, décret socle, convention collective et accord d'entreprise. Le décret socle est passé avec des reculs sociaux importants, la convention collective est en train de se discuter, puis viendra l'accord à la SNCF.

Qui peut penser que nous aurons un bon accord si le décret socle ni la convention collective n'apportent pas des garanties aux salariés? Aujourd'hui avec ce qui est présenté aux OS c'est la perte de nombreux repos, la perte de notion de week end, de repos double, la flexibilité à outrance (voir tous les tracts de SUD-Rail, d'ailleurs bien seul a écrit à ce sujet, allez sur notre site: www.sudraillyon.org).



Nous devons faire monter la pression d'un cran et après les grèves « saute-mouton », faire le choix clair et assumé d'une date de démarrage de la grève re-conductible multi-modalités pour peser sur les négociations et pour gagner !



La délégation **SUD-Rail** remercie François Ruffin réalisateur du film « Merci Patron » qui nous a beaucoup inspiré lors de ce compte rendu de la presque réunion des DP.

La délégation **SUD-Rail** invite tous les cheminots à aller voir ce film, qui fait tomber un des plus gros patrons français (presque belge). Ce film, peu de journaux et de télé en parlent, ceux-ci sont tous aux ordres de Bernard!

A voir, dans toutes les bonnes salles.

Les élus DP **SUD-Rail**:

Robert Ammarene, Jérôme Paul, Gérard Forin, Christophe Charrier, Claude Charre, Samuel Lévy Valensi, Patrick Mondon, Arnaud Lardry, Franck Lheureux, Axel Vivier

Prochaine réunion DP en juin